



Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous avons tardé à vous envoyer cette Newsletter de janvier car nous attendions avec impatience le dénouement de la composition du nouveau Gouvernement. C'est chose faite et **je me réjouis de la nomination de Jean-Noël Barrot en tant que Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de l'Europe**. Je sais qu'il œuvrera au Quai d'Orsay pour une Europe unie, souveraine et démocratique. **Ainsi, je reste à vos côtés pour continuer le travail engagé depuis quinze mois.**

Permettez moi de vous adresser **mes vœux les plus sincères pour l'année 2024**. Que cette nouvelle année vous apporte joie, réussite et une forme olympique pour réaliser vos projets personnels et professionnels !

Cette année 2024 sera marquée par des enjeux électoraux majeurs. Ce sont presque soixante-dix pays – soit la moitié de l'humanité – qui se rendront aux urnes pour différents scrutins d'importance, dont les résultats auront un impact mondial. Je pense notamment ici à l'Inde, mais surtout aux Etats-Unis. **N'oublions pas qu'il y aura également les élections pour le Parlement européen le 9 juin prochain.** Un Parlement européen qui constitue l'un des principaux fondements démocratiques de l'Union européenne, et est la seule institution de l'UE élue au suffrage universel direct. Comme pour chaque élection, toutes les voix comptent.

Enfin, cette année sera une année olympique. La France et les Yvelines s'apprêtent à accueillir les Jeux olympiques et pour la première fois les Jeux paralympiques. Notre territoire sera en première ligne pour ces JO : relais de la flamme à Versailles et à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, également « Terre de jeux », ainsi qu'avec l'accueil de 8 disciplines olympiques et 2 paralympiques (paracyclisme et para-équitation).

Sur notre circonscription, nous allons pouvoir assister à la course cycliste sur route, seule épreuve gratuite, qui va sillonner nos superbes routes Yvelinoises les 3 et 4 août.

L'Amitié, le Respect et l'Excellence sont les valeurs de l'Olympisme. Que ces valeurs inspirantes nous guident pour cette nouvelle année !

En vous souhaitant bonne lecture de cette Newsletter.

Avec vous,

Anne Bergantz
DÉPUTÉE DES YVELINES

CÔTÉ CIRCONSCRIPTION



Cérémonies des Vœux de 2024 !

L'année 2023 s'est achevée et 2024 s'ouvre avec les traditionnelles cérémonies des vœux des maires aux habitants. Ces événements, empreints de convivialité, constituent des moments privilégiés où les équipes municipales et les citoyens se réunissent pour faire le bilan de l'année écoulée et présenter les projets des mois à venir.

Je tiens à saluer spécialement le travail des élus locaux de notre territoire, les maires, les adjoints au maire, les conseillers municipaux. Leur engagement, loin de toute recherche de reconnaissance personnelle, est animé par un désir de servir l'intérêt général et de contribuer au bien-être de leurs habitants.

Leur investissement quotidien est souvent sous-estimé, leurs journées sont ponctuées par une succession de grandes et de petites décisions, de grands et de petits projets. Je ne connais pas un maire qui ne pense pas à sa commune matin, midi, soir et la nuit parfois !

C'est pourquoi il est absolument inacceptable qu'ils soient menacés, harcelés parce qu'ils sont maires. Les débats et les discussions existent évidemment au sein des communes, des décisions sont prises ensuite par les équipes municipales, qui ont la légitimité d'être élus. **Mais rien ne justifie la violence et les menaces à leur égard.**

Parce que les atteintes contre les élus se multiplient, provoquant parfois leur démission, **le Parlement se saisira de cette question avec une Proposition de loi visant à renforcer la protection des élus, des candidats aux élections et de leurs familles, présentée par la députée Violette Spillebout. Nous l'étudierons en février.**

Visite ministérielle de Madame Catherine Vautrin à France Travail

Ce 15 janvier, j'ai accompagné la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Catherine Vautrin et Thibault Guilluy, directeur général de France Travail, pour une **visite officielle aux équipes de l'Agence France Travail et du Secteur d'action sociale de Guyancourt**.

Ce déplacement était organisé dans le cadre de l'expérimentation France Travail signée en octobre dernier entre le Conseil départemental des Yvelines et le ministère du Travail. Elle a offert à la Ministre l'occasion de **rencontrer des professionnels œuvrant dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des entreprises qui recrutent et également des personnes accompagnées dans le cadre de ce dispositif qui ont pu exposer leur parcours et leurs projets**.



Journée Franco-Allemande au LFA en l'honneur de Simone Veil

Comme chaque année, le Lycée Franco-Allemand (LFA) de Buc a célébré l'anniversaire du Traité de l'Élysée – Traité à l'origine de la création des LFA – en organisant **une semaine dédiée à la lutte contre l'antisémitisme avec notamment une exposition prêtée par le Mémorial de la Shoah.**

Cette journée marquait également le dévoilement du nouveau nom donné à leur auditorium : **Simone Veil**. Ce sont les élèves qui l'ont choisi et je les félicite. **Féministe, européenne, humaniste, luttant contre l'antisémitisme, Simone Veil était de tous les combats. Elle était une européenne convaincue.** Il aurait pu en être autrement mais elle a très vite compris l'importance du rapprochement franco-allemand pour la construction de l'Europe, dont elle est devenue une fervente partisane. Elle a même déclaré

« Si nos parents s'étaient efforcés de construire l'Europe, nous n'aurions pas vécu ce que nous avons vécu ».

La construction européenne était à ses yeux le seul moyen d'éviter les horreurs du passé.

Dans la période que nous vivons, où nous assistons à une recrudescence préoccupante de tags haineux et antisémites, notamment dans les Yvelines, nous devons avoir à l'esprit que les valeurs qui fondent notre démocratie ne sont pas acquises pour toujours et qu'il faut continuer à les porter et à les défendre haut et fort.

Travailler avec les jeunes et perpétuer le devoir de mémoire est primordial pour préserver et transmettre ces valeurs.



Changement d'opérateur de bus en Haute Vallée de Chevreuse

L'enjeu de la mobilité sur notre territoire est essentiel notamment pour les plus jeunes qui se rendent dans leur établissement scolaire en bus.

Depuis le début de cette année, les résidents de la Vallée de Chevreuse ont fait face à des perturbations considérables dans les services de bus. Elles résultent du changement d'opérateur du réseau de bus, et ont conduit à des retards répétés et à l'omission de desserte de certains arrêts, perturbant ainsi de manière significative la régularité et la fiabilité du service.

Face à cette situation, les maires de la Haute Vallée de Chevreuse se sont unis pour exiger une solution immédiate. **Ils ont appelé à la mise en place de moyens de transport alternatifs pour compenser les défaillances du transporteur, dans l'optique d'une résolution à court ou moyen terme.** Ils ont également mis en avant le manque total de communication quant à ces retards et annulations et l'absence de transparence du transporteur vis-à-vis des passagers.

J'en profite pour saluer le grand dévouement de ces maires, n'ayant pas hésité à utiliser leur véhicules personnels pour effectuer des navettes dans les cas les plus urgents.

Pour apporter une réponse, Île-de-France Mobilités et Transdev se sont réunis et ont rétabli la situation en urgence. La totalité des transports scolaires et 96% de l'offre de transport prévue ont été assurés la semaine du 15 janvier. Bien que cette progression représente un pas en avant, elle ne constitue pas une solution définitive. Une réponse pérenne reste à mettre en place. Néanmoins, Transdev s'est engagé à remédier le plus rapidement possible aux lacunes de son offre de transport.

Je comprends pleinement l'impact de ces perturbations sur le quotidien des habitants de la Vallée, comme en témoignent les préoccupations exprimées par de nombreux d'entre eux, dont des parents d'élèves soucieux de la ponctualité de leurs enfants.

Soyez assurés que je reste à l'écoute de cette problématique et que je reste vigilante au sujet des offres de bus dans la Haute Vallée de Chevreuse.



CÔTÉ HÉMICYCLE



Journée réservée du groupe Démocrates

Judi 18 janvier dernier se tenait la niche parlementaire du groupe Démocrates à l'Assemblée nationale. Journée réservée à notre groupe, au cours de laquelle nous avons présenté quatre textes autour des thèmes de l'aide publique de la France, de l'emploi, de la justice familiale et du logement. **Toutes nos propositions ont été adoptées.**

Tout d'abord, Maud Gatel a porté une Proposition de loi (PPL) visant à **améliorer l'évaluation de l'aide publique au développement**. Ce texte permet de rattacher la Commission d'évaluation de l'Aide publique au Développement versée par la France soit « 15,2 milliards d'euros en 2022 » au ministère des Affaires étrangères plutôt qu'à la Cour des comptes.

Ensuite, une PPL pour **prolonger l'expérimentation du contrat à durée indéterminée pour l'employabilité (CDIE)** a été défendue par Nicolas Turquois. Le CDIE s'adresse prioritairement à des personnes très éloignées de l'emploi, qui ont très peu d'offres de CDI. Or les CDI permettent l'accès au logement, à des prêts, donc à une véritable insertion. J'ai porté la parole du groupe Démocrate en séance plénière pour rappeler l'importance de ce dispositif.

Une résolution sur le logement a par la suite été présentée par Jean-Paul Mattei, président du groupe Démocrates à l'Assemblée nationale. **Ce texte, qui n'est pas une PPL, a rappelé que le logement est au cœur des préoccupations des Français.** D'ailleurs, plusieurs textes sont en préparation ou ont récemment été votés sur ce sujet : logement dégradé, habitat locatif etc...

Enfin, Hubert Ott et Perrine Goulet ont défendu une PPL visant à assurer une justice patrimoniale au sein de la famille.

Texte crucial de cette niche, il vise à protéger les droits des femmes en cas de conjugicide ou de séparation. La loi sera modifiée pour qu'une personne condamnée pour le meurtre de son conjoint ne puisse bénéficier de ses avantages matrimoniaux.

L'objectif de cette PPL est également de limiter l'impact de la solidarité de remboursement dans le cadre d'une dette fiscale contractée par un ex-conjoint.

Débat sur les Salaires en France

Lors d'un débat organisé à l'hémicycle sur les salaires en France, j'ai porté la parole du groupe Démocrate. Mon intervention s'est structurée sur deux axes :

D'abord sur les classes moyennes, pilier de notre société, et qui restent marquées par des fragilités – avec des niveaux de revenus en stagnation depuis 2008 – et un profond sentiment de déclassement. Elles sont globalement moins bénéficiaires du système, et subissent de plein fouet les effets de l'inflation. La récente augmentation du salaire minimum de plus de 6% et les mesures en faveur des fonctionnaires sont des pas dans la bonne direction, mais nous devons continuer à les soutenir.

Par ailleurs, le tassement des salaires dans plusieurs secteurs, malgré une inflation croissante, est alarmant. Cette stagnation salariale est un facteur clé du sentiment de déclassement économique et social ressenti par certains. Il est crucial de trouver des solutions pour stimuler la croissance salariale et garantir que les fruits de la croissance économique soient partagés de manière plus équitable.

Le second sujet que j'ai évoqué concerne l'inégalité salariale flagrante entre les femmes et les hommes. Cela a été rappelé par la Fondation des femmes et le défenseur des droits : un tiers des femmes sont impactées négativement dans leur travail en raison de leur maternité et seulement 9% des hommes réduisent leur activité professionnelle à la naissance du premier enfant, contre 36% des femmes. **À temps de travail équivalent, les femmes cadres gagnent 16 % de moins que les hommes. Pour être tout à fait précis, cet écart diminue à 5% en comparant les salaires à poste équivalent au sein d'une même entreprise.**

Ces sujets sont d'une importance capitale, et j'ai appelé l'Assemblée nationale à s'en saisir avec intelligence, pragmatisme et réflexion, en laissant de côté les idéologies, les dogmes et les petites phrases. Il faut se prévenir des effets d'aubaine issues des décisions que le Parlement pourrait prendre et qui pourraient avoir des conséquences délétères sur nombres de travailleurs.



Relever le défi de l'égalité salariale peut se faire sur le modèle de la Directive sur la transparence des rémunérations, adoptée en mars 2023 par le Parlement européen et à laquelle toutes les entreprises françaises devront se conformer avant le 7 juin 2026. **La transparence salariale peut être un outil permettant de lutter contre la discrimination.**

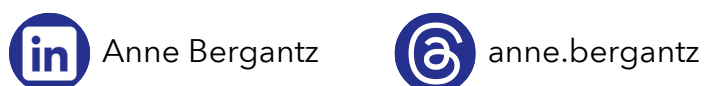
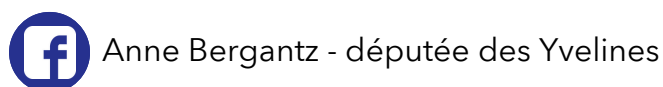
Face à ces défis, les récentes annonces du président de la République pour un Acte II d'une loi pour la croissance, sont encourageantes. Cet engagement témoigne d'une prise de conscience des difficultés rencontrées et offre une opportunité de répondre efficacement à ces enjeux. **Je reste engagée à travailler pour une société où l'équité et la prospérité sont à la portée de tous.**

SUIVEZ MES ACTUALITÉS



Consultez mon site pour voir les actualités du territoire et législative, mon agenda, ma Newsletter, et la manière de me contacter.

Retrouvez moi également sur les réseaux sociaux :



**avec
VOUS**
pour agir